

Naima Salhi commente sa convocation par le juge d'instruction

La plainte déposée contre l'ex-députée Naima Salhi par l'activiste Mourad Amiri débouche sur la convocation de cette dernière par la justice.

En effet, dans une vidéo diffusée sur sa page facebook, l'ex-députée a confirmé la réception d'une convocation pour comparaître devant le juge d'instruction auprès du tribunal de Charaga à Alger. L'enquête a été déposée pour diffamation et l'atteinte à l'unité nationale.

Commentant la convocation, Naima Salhi rejette les accusations portées contre elle et se dit prête à affronter la justice.

En outre, elle affirme qu'elle ne regrette rien et qu'elle ne changera pas de position sur la langue amazighe et l'emblème culturel amazigh. Pour elle, les Israéliens sont derrières l'émergence de ce drapeau qui vise à diviser l'Algérie.

[Voir la vidéo](#)